

pas à la loi de ses traditions et de son origine. Chaque parti a sa fonction, combi tout homme a son caractère. Dans un pays de tnf monarchique, le rôle de la royauté est de réparer les fautes et de ramener la prospérité, la félicité, ou, si on l'aime mieux, le génie de la révolution est de faire naître les appréhensions et de préparer les catastrophes. Et tout ce que nous voyons tend à ramener les mêmes effets sous le même nom.

Dans les bureaux de l'intérieur, le très prochain retour de M. Ricard a réellement été annoncé, mais on n'a toujours que des renseignements contradictoires sur l'état de santé du ministre, et les appréhensions antérieurement signalées subsistent.

La candidature de M. de Marcère au portefeuille de l'intérieur est maintenant officiellement tenue posée dans le monde officiel.

Nous n'en avons pas fini avec les attentats des radicaux et des catholiques de la Suisse contre les catholiques. Le *Courrier de Genève* nous fait connaître que le conseil fédéral vient d'autoriser l'érection d'un évêché catholique national pour les schismatiques, sous prétexte que la secte des vieux-catholiques compterait dans toute l'étendue de la confédération 34 paroisses et 72,880 adhérents. Ces chiffres fussent-ils exacts, ce serait bien peu de choses en face du chiffre de catholiques restés fidèles, qui dépasse un million. Mais le *Courrier de Genève* prouve que les chiffres présentés par le conseil fédéral sont complètement faux. Le journal ajoute :

« Quant à l'affaire même de ce prétendu évêché national », nous sommes parfaitement indifférent. Ce sera pour les vieux-catholiques un éclat sur une jambe de bois; ils ne seront ni plus nombreux ni plus vivaces après qu'avant, ils seront seulement un peu plus Prussiens et un peu plus déconsidérés, car c'est le Prussien Reinkens qui va leur apporter leur masque d'évêque. Puis ce masque, ayant vu et menant bon train, demandera un plantureux traitement; s'est donc une dizaine de mille francs que notre canton va être appelé à lui fournir pour sa modeste part.

Le conseil fédéral s'est-il rendu compte du scandale moral et financier auquel il vient de donner son appui. »

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

ERRATUM — Dans l'impression du discours d'inauguration de la Bourse prononcé par M. Achille Vernier, une faute typographique a été commise. Le texte porté à la dixième ligne : *organiser son horizon commercial.* — il faut lire : *agrandir son horizon commercial.*

Un incendie assez violent s'est déclaré, la nuit dernière, dans les ateliers de teinturerie appartenant à MM. Browaey, frères, rue de la Rondelle.

A deux heures du matin, une partie du bâtiment était en flammes.

Le feu a commencé dans un séchoir du deuxième étage. Quantité d'écheveaux de fil de lin et de coton suspendus à des perches, étaient renfermés dans cette pièce.

En un instant l'incendie envahissait toute la partie droite de l'établissement; le feu s'était communiqué à l'étage inférieur dans un autre séchoir contenant de la soie. Les sous-sols, renfermant des produits chimiques n'ont pas été atteints, grâce à leurs constructions voûtées.

La cause de cet incendie est inconnue. Le veilleur de nuit, chargé de l'alimentation des tuyaux de chaleur, avait fait sa tournée à une heure un quart, sans rien remarquer de suspect.

On suppose qu'un fil détaché des paquets suspendus aux perches a pu tomber sur un des tuyaux de chaleur disposés autour des séchoirs, s'être enflammé, et donner naissance à l'incendie général.

L'incendie a duré trois heures, pendant lesquelles nos pompiers ont dé-

ployé une activité remarquable. Six pompes ont fonctionné simultanément de concert avec la pompe à vapeur.

Les pertes sont approximativement évaluées à dix mille francs pour les marchandises, et trente mille francs pour le bâtiment; elles sont couvertes par sept sociétés d'assurances : l'*Univers*, la *Paix*, la *Mutuelle*, la *Valence*, la *Clémentine*, l'*Union Générale* et la *Caisse Générale des Assurances*.

La commission du cercle des Carabiniers roubaixiens vient d'ajouter au programme des prix du grand tir international, déjà si attrayant, une cible spéciale réservée aux officiers de l'armée française. Les prix sont ainsi répartis.

DISTANCE 200 M., AUX POINTS.
2 séries de 5 balles gratuites.

1er prix.	— Une médaille en vermeil, offerte par M. le président des Carabiniers roubaixiens.
2e prix.	— Une médaille en argent, offerte par le Cercle.
3e prix.	— Une médaille en bronze, id.
4e »	id. id. id.
5e »	id. id. id.
6e »	— un brevet d'honneur, id.
7e »	id. id. id.
8e »	id. id. id.
9e »	id. id. id.
10e »	id. id. id.

Le cardinal Regnier, après la confirmation donnée mardi aux enfants de la paroisse Saint-Michel, à Lille, a visité avec un bienveillant intérêt l'*Institut du Nord de la France*. Il y a adressé une allocution aux élèves, les exhortant à persévérer dans leur assiduité au travail, en vue de se rendre plus capables de bien servir les grands intérêts du pays, et les félicitant de leur bonne tenue, dont il lui avait été rendu compte, pendant le cours de philosophie religieuse.

M. Masure, nouvellement élu député par l'arrondissement de Lille, vient de donner sa démission de rédacteur en chef du *Progrès du Nord*.

Les travaux de construction des grands ateliers de la Compagnie du Nord, à Fives, vont commencer sous peu. On annonce déjà même que la fabrication des briques destinées à ces vastes bâtiments va très-incessamment être donnée par voie d'adjudication. Si nous sommes bien informés, la Compagnie compterait avoir terminé pour la fin de l'année une partie déjà importante de ces travaux.

On nous écrit d'Armentières : « Un crime horrible vient d'être commis dans l'hospice des aliénés de notre ville. Un fou furieux s'est jeté sur le surveillant en chef et l'a étranglé dans sa frénésie. Ce malheureux n'était arrivé à l'hospice que depuis quelques jours. Après l'attentat, il s'est assis tranquillement sur le cadavre. Les personnes accourues aux cris de la victime le trouvèrent dans cette position. »

Nous avons rapporté hier l'arrestation d'un individu qui s'était introduit dans la chambre d'un officier, rue Solferino, où il s'était emparé de plusieurs paires d'épaulettes. Cet individu, du nom de L. Descamps, se dit photographe à Bruxelles, arrivé le jour même de son arrestation.

Toutes ces allégations paraissent sujettes à caution, car la clef dont il s'est servi pour ouvrir la porte de la chambre de l'officier a été perdue ou volée, il y a deux mois, et on ne s'explique pas comment elle a pu venir dans ses mains. Y aurait-il un complice dans ce vol ? Et le troussau de clefs trouvé en sa possession d'où vient-il ? A-t-il apporté de Bruxelles ? La justice est occupée, en ce moment, d'éclaircir tous ces mystères.

— C'est possible, mais quand nous nous verrons...

— Tu lui parleras alors comme l'on parle à une honnête femme, et tu respecteras le secret de ma vie sous peine d'être pire encore qu'un faussaire, car l'or que je jette dans cette spéculation honteuse n'est destiné qu'à payer ton silence.

— Allons, dit Jean de Falais, te voilà converti au mariage après avoir passé dix ans de ta vie à rendre ta femme malheureuse.

Le visage de Rumisard devint d'une pâleur si livide que son associé changea immédiatement le tour de la conversation, et ramena l'entretien sur le banquet annoncé.

V. LA FILLEULE
Albine venait d'habiller Rémie, soin maternel qu'elle n'abandonnait jamais à une femme de chambre, lorsqu'on lui remit une lettre portant le timbre de Vannes.

Un doux sourire illumina son visage en regardant l'adresse, tracée par une main connue; mais lorsque la jeune femme s'aperçut que la lettre avait un cachet de cire noire, elle pâlit et sa main tremblait quand elle déchira l'enveloppe.

Un grand malheur la frappait. Sa sœur aînée, Constance de Bruoy, avait épousé un gentilhomme de bonne noblesse, mais relativement pauvre; la

Dans sa séance du 2 mai, le 2^e conseil de guerre a statué sur les affaires suivantes :

Charles-Joseph-Henry Joly, cavalier au 14^e dragons (absent et contumace) : Vol d'environ 1,000 francs et d'un revolver au préjudice d'un officier supérieur du même corps, et abus de confiance au préjudice d'un de ses camarades. — Dix ans de réclusion, 20 ans de surveillance.

— Joseph Pipart, jeune soldat de la 2^e portion de la classe 1874 de l'arrondissement de Cambrai : Insoumission. — Un mois de prison.

— Jules-Adrien-Marie Legat, soldat au 3^e du génie : Désertion. — Deux ans de prison.

— Avant-hier, dit l'*Autorité* de Dunkerque dans le train qui vient de Belgique, se trouvaient trois femmes : deux amies qui tenaient un panier, et une étrangère. Cette dernière fit observer que leur panier exhalaient une odeur nauséabonde : c'est du poisson, répondirent-elles, en s'éloignant à l'extrémité du compartiment. Mais l'odor persistante donna à la dame étrangère des soupçons qu'elle soumit à un garde-magasin, qui arrivant à la gare de Dunkerque, celui-ci interpella ces femmes, exigea la vérification du panier où l'on trouva le cadavre d'un enfant en putréfaction. Ces femmes ont été mises en état d'arrestation.

Une enquête est commencée.

— Par décret du Président de la République, en date du 2 mai 1876, a été nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur, M. le docteur Isidore-Joseph Herbecq, maire d'Avesnes (Nord); 25 ans de services comme médecin du bureau de bienfaisance et de la prison d'Avesnes, membre du conseil d'hygiène et de salubrité; conseiller municipal depuis 1848, adjoint au maire en 1865 et maire depuis 1870. Nombreux services gratuits.

— On écrit d'Arras. — D... le fou du Pont-de-Gy, a quitté ce matin l'hôpital d'Arras pour être transféré à l'asile d'aliénés de Lommelet. Il est parti par le train de 5 h. 23.

Les infirmiers de l'hôpital ne seront pas fatigués d'être débarrassés de leur malade. En dépit de la surveillance dont il était l'objet, D... a falli s'évader il y a quelques jours; il était arrivé déjà dans la cour, lorsque ses gardiens se sont aperçus de sa fuite. On l'a vite réintégré dans sa chambre, et la tentative n'a pas eu d'autre suite. Mais il est inutile de dire que les plus minutieuses précautions ont été prises pour son transport à Lommelet.

On nous assure que les médecins considèrent sa folie comme tout à fait incurable.

Il paraît que le grand bien d'urgence escalade, sur le chemin de fer, le donait des signes d'aberration mentale. Il se croyait entouré de malfaiteurs qui cherchaient à le voler.

Quant à l'agent de police qui a falli être tué par lui, sa position n'offre plus rien d'inquiétant, mais il n'a pas pu reprendre son service. La commotion cérébrale qu'il a éprouvée lui a laissé des accès de fièvre pour lesquels on le soigne encore.

— Samedi, le sieur Joseph Lompze, âgé de 72 ans, propriétaire et gérant de la fabrique de sucre de Raismes, a été trouvé pendu dans sa chambre à coucher.

Un cas de mort subite s'est produit avant hier dans la même commune. Vers dix heures du matin, le sieur Jean Baptiste Delaestrée qui était occupé à tourner une petite meule est tombé comme foudroyé.

— Samedi, vers 10 heures du soir, le sieur Robert, Benjamin, âgé de 31 ans, Valenciennais comme accoucheur de wagons, a été renversé sur la voie, par un manœuvre et a eu le bras droit écrasé sous les roues d'un wagon. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où M. le docteur Legat lui a fait l'opération de la main.

— Un incendie a éclaté, l'avant-dernière nuit, dans la commune de Sin et a détruit une maison couverte en chaume.

Trois personnes ont failli perdre la vie, car pendant qu'elles démenageaient le mobilier, le plafond s'est écroulé. L'une d'elles, le sieur Cardier, demeurant à Valenciennes, a été grièvement brûlé, et ce n'est que plusieurs heures après l'accident qu'elle a pu être transportée chez elle. Les deux autres personnes, protégées par un meuble qu'elles menaient lent en ont été quittes pour de légères brûlures.

— Un journal de Lille rapporte l'incroyable fait de bêtise qu'un valet d'une commune voisine de Son dit est appelé pour donner ses soins à un jeune enfant, auquel, entre autres remèdes, il prescrivit un bain. Il sortait de la maison, quand la villageoise le rappela : « Monsieur qu'est-ce que c'est un bain ? Comment le préparer ? — Mais, répond le docteur, c'est tout simple; prenez un grand vase, votre chaudron qui est là-bas, par exemple, faites chauffer de l'eau puis vous y mettez votre enfant.

— La mère, suivant à la lettre l'explication de notre esculape, mit son chaudron sur le poêle, le remplit d'eau, assit son enfant dedans et... fit bon feu.

— Un heureux hasard voulut qu'une voisine dot de Constance n'apporta pas un grand accroissement de fortune à M. de Mériade; il trouva le bonheur, ce qui est plus rare, et eut l'esprit de s'en contenter.

Le vieux châtea u, à demi-ruiné, gardait un grand air féodal; les vastes jardins qui l'entouraient fournissaient en abondance de fruits et les légumes. Une vie demi-rurale et demi-seigneuriale permettait à M. et à Mme de Mériade de conserver les apparences d'un luxe de bon aloi. Quand ils recevaient, c'était avec grâce, et jamais leur hospitalité ne permit de deviner leur gêne relative.

M. de Mériade avait un frère plus jeune que lui de quelques années, moins réfléchi, moins prudent et moins sage. Son budget lui semblait de jour en jour insuffisant.

Il tenta de l'augmenter; se jeta dans la spéculation; réussit d'abord, perdit ensuite, compromit la meilleure partie de ses capitaux, sacrifia l'autre pour combler le gouffre; emprunta afin de tenter de nouvelles chances, lutta avec l'énergie du désespoir, tomba vaincu, anéanti, sous la menace imminente de la faillite.

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?

— Moi, dit Constance, je supporterai tout, plutôt qu'une tache au nom de mon mari; quant à Xavier, ce sera une rude épreuve sans doute, mais elle est noire fille, et bon sang ne peut mentir. Combien doit Ives ?...

— Je ne te méconnaissais point, répondit M. de Mériade, j'hésite...

— Tu ne le dois pas...

— Que faut-il donc faire ?

— Payer la dette de ton frère.

— Et toi ? Et Xavier ?</